

LA REGRESSION DE L'ANALPHABETISME DANS LA PAROISSE DE SAINT-GEORGES DE LYON DE 1685 à 1737.

Le niveau d'instruction d'une population est une préoccupation nouvelle pour les historiens soucieux d'une approche sociologique des réalités humaines du passé.

C'est dans cette direction que nous avons étudié la régression de l'analphabétisme dans la paroisse lyonnaise de Saint-Georges de 1685 à 1737. Les effets de l'implantation des "petites écoles" de Charles Démia à Saint-Georges s'étant fait sentir entre ces deux dates, nous avons pu mesurer l'efficacité de ces écoles à vocation populaire, dans un quartier habité par plus de 70 % d'ouvriers en soie, par près de 25 % de petits marchands et boutiquiers et par seulement 5 % de bourgeois.

Nos documents furent les registres paroissiaux contenant les actes de baptême, de mariage et de décès. Nous étudiâmes les signatures apposées au bas de ces actes : signatures orthographiées, croix ou absence de tout signe. C'est évidemment là, une méthode très sommaire, aux résultats contestables : la signature de son nom n'étant pas une preuve absolue d'une alphabétisation plus poussée.

I - ETUDE PAR SEXE.

Cette étude n'a porté que sur les signatures de l'époux et de l'épouse qui auraient dû obligatoirement figurer au bas des actes de mariage.

A) En 1685.

29,2 % des hommes sont capables de signer leur nom, 12,1 % des femmes en sont capables, ce qui donne un pourcentage global de 20,7 %. Les femmes apparaissent très nettement plus ignorantes que les hommes.

B) En 1737.

51,1 % des hommes sont capables de signer de leur nom, 18,6 % seulement des femmes en sont capables, ce qui donne un pourcentage global de 34,8 %/. Les femmes sont, cette fois encore, beaucoup plus ignorantes que les hommes.

C) Comparaison entre les deux dates.

On voit que la situation a considérablement évolué de 1685 à 1737. Le pourcentage des hommes sachant signer leur nom a presque doublé, la proportion des femmes capables de le faire s'est également fortement accrue ; mais l'augmentation a été moins forte pour les femmes que pour les hommes : en 1685 le rapport femme - homme sachant signer était d'environ 1/2,4, en 1737 il est d'environ 1/2,8.

Il semble donc que les deux sexes aient profité de l'enseignement des "petites écoles" de Démia, mais les femmes beaucoup moins que les hommes

Les "petites écoles" paraissent avoir été efficaces ; mais malgré les efforts de la Réforme catholique en général, et de l'oeuvre de Ch. Démia en particulier, la mentalité sociale semble résister, et dans la paroisse de Saint-Georges, le fort pourcentage de dévideuses, l'un des métiers de la soie les plus humbles, est un facteur défavorable à l'alphabétisation féminine.

D) Comparaison avec les résultats de l'enquête de Maggiolo.

Il est intéressant de comparer nos résultats à ceux de l'enquête effectuée à l'époque de Jules Ferry, par le recteur Maggiolo à des dates voisines des nôtres. (1686-1690, et deuxième moitié du XVIIIème siècle).

La plupart des villes ont échappé à cette enquête ; c'est pourquoi ses statistiques risquent d'être inférieures à la réalité : il nous faudra les majorer de 5 à 10 % pour les comparer aux résultats de la paroisse Saint-Georges.

Ainsi, on s'aperçoit que le pourcentage masculin de Saint-Georges en 1685 est supérieur à celui du département du Rhône (15 à 24 %). Le pourcentage féminin est, pour la même année, équivalent à celui du Rhône (5 à 14 %).

Le pourcentage global des hommes et des femmes capables de signer leur nom est sensiblement équivalent à celui de la moyenne nationale. (21 %)

En 1737, le pourcentage global des époux et des épouses signant leur nom, est équivalent à celui du département du Rhône (15 à 24 %). Le pourcentage masculin de Saint-Georges est très supérieur à celui du département du Rhône (36 %) mais le pourcentage féminin reste très en dessous de celui du département (20 - 29 %).

Au total, malgré les progrès considérables de l'alphabétisation des hommes, la régression de l'analphabétisme est moins importante dans la paroisse Saint-Georges que dans l'ensemble national : cela s'explique par la faible progression de l'alphabétisation chez les femmes.

II - ETUDE PAR STRATE SOCIALE : TENTATIVE D'UNE SOCIOLOGIE DE L'ANALPHABETISME.

Cette étude a porté sur l'ensemble des signatures apposées au bas des actes de mariage, de décès et de baptême. Nous n'avons évidemment tenu compte pour élaborer nos résultats que des actes où la profession était mentionnée. Cela risque d'entraîner un gauchissement assez important de nos résultats. De plus, le fait que l'on choisisse volontiers "ceux qui savent signer" comme parrains ou marraines peut accentuer ce gauchissement. Etant donnée la faiblesse de nos statistiques, nous les présentons comme de simples "indications de tendance". Nous nous tiendrons dans ce résumé à une triple classification sociologique.

A) En 1685.

30,5 % des gens du menu peuple savent signer leur nom. 37,5 % des artisans et petits marchands peuvent faire de même. Dans le groupe des gens aisés, 81,1 % des "bourgeois" peuvent signer leur nom.

On peut ainsi assimiler la situation des gens du "menu peuple" à celle des artisans et des petits marchands. Celle des groupes aisés est beaucoup plus favorable.

B) En 1737.

59,8 % des gens du peuple savent signer leur nom. Un pourcentage légèrement supérieur de marchands et d'artisans (66,1 %) savent également signer dans les actes de mariage et de baptême.

Un pourcentage très élevé de bourgeois signent : 91 %.

C) Comparaison entre les deux dates.

Toutes les strates sociales ont progressé, mais différemment.

Le nombre des membres du "menu peuple" sachant signer a été multiplié par deux : celui des artisans et des marchands a été multiplié par 2,8. Le nombre des bourgeois n'a pu connaître une augmentation aussi forte étant donnée la situation de 1685 : il a été multiplié par 0,2.

Ce sont donc les deux strates sociales les plus défavorisées qui ont, en priorité profité des bienfaits des écoles populaires de Charles Démia.

L'écart entre les alphabétisés des différents groupes s'est comblé en partie. L'inégalité demeure pourtant.

Ainsi l'oeuvre de Charles Démia s'est-elle montrée efficace dans la paroisse Saint-Georges, malgré la persistance "d'un analphabétisme des pauvres".

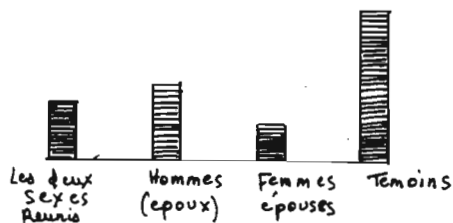
A. MORIN et Mme C. RAYNAL
(née Brousset)

cas de 10%

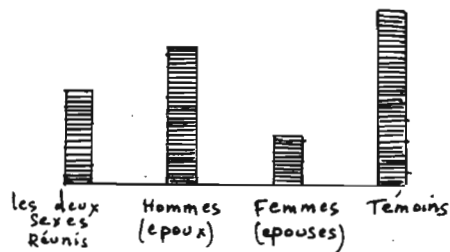
POURCENTAGES DE SIGNATAIRES

d'après les actes de Mariage

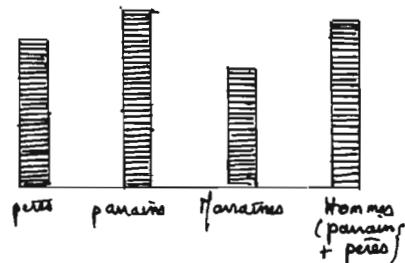
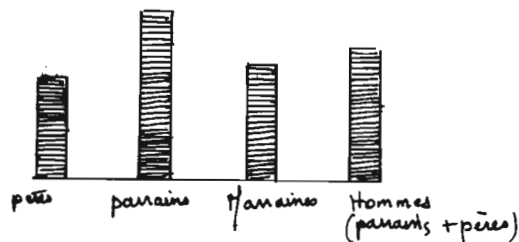
1685



1737



d'après les actes de Baptême



Etude par strate sociale.

